

CDAS Plénière du 18 mars 2025

Le quorum est non atteint. Il manque des membres de la MGEN qui est en cours de restructuration.

Une demande est faite pour que les convocations de la CDAS soient envoyées directement aux membres de la commission.

La FSU présente à nouveau la situation très compliquée au niveau du Pays de Gex pour l'installation des nouveaux collègues.

La demande de logement social est très forte pour le Pays de Gex avec 113 demandes sur 133 demandes au niveau du département.

Une demande est faite pour revoir l'attribution de l'ASIA Pays de Gex au vu de la forte diminution des dossiers. Aussi cette aide est orientée davantage vers ceux qui ont déjà des moyens financiers et moins pour ceux qui ont de faibles moyens financiers. Cela est injuste. L'aide est non cumulable avec l'autre aide à l'installation dans le Pays de Gex qui concerne les logements dans le parc privé. Une réflexion globale portant sur les nouveaux critères d'attribution doit être engagée par l'administration. Une simplification comme dans les autres académies est envisagée.

Pour palier aux problèmes de logements des personnels de l'éducation nationale dans le Pays de Gex, 30 nouveaux logements sont créés à Ferney, logements exclusivement destinés aux personnels de l'éducation nationale.

La FSU demande que soient ajoutées des données chiffrées dans les documents de présentation des tableaux regroupant les demandes d'aides, dans le but, d'avoir ainsi des statistiques sur l'âge moyen des femmes demandeuses par rapport à l'âge moyen des hommes.

- Nombre de demandeurs hommes / celui des femmes
- Nombre AESH demandeurs / Total demandeurs
- Nombre demandeurs P. de Gex / Total demandeurs

Les membres reconnaissent et saluent le travail effectué par les services sociaux de la DSDEN de l'Ain. Cependant, il est demandé qu'il y ait plus d'assistantes sociales et que le mi-temps de Madame Dumont soit complété pour traiter les dossiers.

L'ASIA études supérieures : 32 demandes ont été traitées ; pour 21 demandes l'aide a été accordée et 11 dossiers ont reçu un refus d'aide. Totalité des montants accordés : 9636 euros.

61 secours financiers ont été accordés (1 seul refus par manque de justificatifs financiers apportés au dossier.) Le montant moyen accordé est de 1000 euros.

Prêts sociaux : 8 demandes accordées pour un montant de 21200 euros, équivalent à l'année scolaire dernière.

Jean-Christophe PAYEN et Éric PEROCHEAU,
Représentants du personnel, membres FSU de la CDAS.